

AVIS D'IMPÔT 2019
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2018

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

**Vous êtes non imposable
à l'impôt sur le revenu.**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PANTIN
SAID PANTIN
32 RUE DELIZY
93694 PANTIN CEDEX

1119-011481-0001

eco'pli 63 AUVERGNE PIC 08.08.19 CI 0202

M DIALLO ALFOUSSEYNI
CCAS DE PANTIN
84 AV DU GENERAL LECLERC
93500 PANTIN



1119-011481-1-1-00-022961

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier
Numéro fiscal (C) : 30 34 626 579 446

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 11 354

Référence de l'avis : 19 93 A484964 55

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
CCAS DE PANTIN
84 AV DU GENERAL LECLERC

93500 PANTIN
Numéro FIP : 930 03 28 4221020889 3
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 05/07/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP PANTIN SAID PANTIN 32 RUE DELIZY
93694 PANTIN CEDEX
Tél : 01 48 96 55 00

* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).
Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS D'IMPÔT 2019

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR55 1001 1000 2075 5413 1345 G37 PTT CNE PARIS

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt, ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus				
Salaires	12 616			
Déduction 10% ou frais réels	- 1 262			11 354
Salaires, pensions, rentes nets	11 354			
				11 354
Revenu brut global				11 354
Revenu imposable				
				195
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				- 195
Décote				
				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Montant net de votre imposition				
IMPOT NET				
				0
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles				
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence 25				11 354
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable				
Taux pour le foyer	0,00%			

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

SITUATION DU FOYER

CAS PARTICULIER

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS

ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES

ENFANTS MARIÉS

PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES

NOMBRE DE PARTS

1,00

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018
VALANT AVIS D'IMPÔT
IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

8607015964 0001

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PANTIN
SAID PANTIN
32 RUE DELIZY
93694 PANTIN CEDEX

eco' pli 77 LOGNES PIC 15.10.18 CI0202



8607015964 0001

M DIALLO ALFOUSSEYNI
CCAS DE PANTIN
84 AV DU GENERAL LECLERC
93500 PANTIN

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 30 34 626 579 446

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 2 767

Référence de l'avis : 18 93 A832951 41

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :

CCAS DE PANTIN
84 AV DU GENERAL LECLERC

93500 PANTIN

Numéro FIP : 930 03 28 4221020889 3

Numéro de rôle : 026

Date d'établissement : 26/09/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

**À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le
revenu sera prélevé à la source.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS
CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE"
à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : **0 811 368 368 *** DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Contact ») :
SIP PANTIN SAID PANTIN 32 RUE DELIZY
93694 PANTIN CEDEX
Tél : 01 48 96 55 00

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus				
Total des salaires et assimilés (2)	3197			
Déduction minimale	- 430			
Salaires, pensions, rentes nets	2767			2767
Revenu brut global				2767
Revenu imposable				2767
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				2767
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 10/09/2018				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable				
Taux pour le foyer	0,00%			

SITUATION DU FOYER

C

CAS PARTICULIER

RÉSIDENT EXCLUSIF

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS

RÉSIDENTE ALTERNÉE

ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS HANDICAPÉS

ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES

ENFANTS MARIÉS

PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES

NOMBRE DE PARTS

1,00